L'ODIEUX CRIME D'UNE MÈRE

UNE JEUNE FEMME JETTE SON ENFANT VIVANT DANS UN FOYER A ROUBAIX

Un nouveau crime a été découvert, hier matin, dans une coquette habitation du quartier du Ravetdi. Une jeune femme a voulu cacher sa faute en faisant disparaître le corps de son enfant. Mise en état d'arrestation, la mère coupable dont l'état est assez grave, dut être hospitalisée, après avoir passé les aveux les plus complets.

Une malheureuse

Germaine Grash, originaire de la Meurthe-et-Moselle est actuellement âgée de 26 ans. Dès sa plus tendre jeunesse elle eut le malheur de perdre ses parents. Elle fut élevée dans un orphelinat de son département natal. Dès sa plus tendre jeunesse, Germaine Grash donnait des preuves indéniables d'un déséquilibre mental.

Lorsqu'elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle fut placée en service et elle fit successivement différentes places. Vers 1935, elle échoua à Chaville, en Seine-et-Oise. C'est dans cette commune que débutèrent ses premiers déboires et, aussi, son premier découragement. Elle décida de quitter cette contrée et, il y a près de sept mois, elle se faisait embaucher à Roubaix, par une honorable famille habitant dans la rue Edouard Vaillant.

Une attitude étrange

Dès ses débuts, la nouvelle bonne donna entière satisfaction à ses patrons mais, au fur et à mesure que les semaines et les mois s'écoulaient, elle changea d'attitude et elle devint d'une humeur assez fantasque.

Au début, des questions discrètes lui étaient posées par ses employeurs. Germaine Grash répondait évasivement. Le temps passant, ses patrons craignant des ennuis lui signifièrent son congé. La bonne devait quitter son emploi dans les huit jours.

« Mais, vous êtes malade ! »

Samedi matin, vers 6 heures, le patron trouva, dans la cuisine de son habitation sa bonne dont la mine semblait défaite. Il lui en fit la remarque mais la jeune femme répondit qu'elle était comme de coutume et qu'elle ne ressentait aucun malaise.

Se doutant de ce qui avait dû se passer durant la nuit écoulée, le propriétaire prévint aussitôt son épouse. Sans tarder des recherches frent effectuées dans la demeure. Sommée de dire la vérité, la bonne nia les faits qui lui étaient reprochés.

Macabre découverte

Comme la bonne n'était pas sortie de l'habitation, il lui était donc impossible d'avoir fait disparaître quoi que ce soit pour dissimuler sa faute. Ses patrons firent des recherches et découvrirent quelques pièces à conviction.

Revenant alors dans la cuisine, les patrons remarquèrent qu'une odeur de chair brûlée planait dans l'air, pris de sinistres pressentiments, ils soulevèrent le couvercle de la cuisinière. Ils reculèrent d'épouvante. Sur les charbons ardents gisait une masse informe qui gressaillait.. Le foyer fut rapidement éteint, M. Morlet, commissaire de police du 2e arrondissement, averti sans tarder, le magistrat se rendait sur les lieux.

Délicatement, il retira les restes calcinés de ce qui avait été le corps d'un enfant, masse informe de laquelle on ne distinguait plus qu'une partie des côtes droites et la moitié de la boîte crânienne. Devant les preuves indéniables, la mère criminelle maintint ses dénégations malgré l'insistance du magistrat enquêteur. M. le Docteur Loth affirma qu'il s'agissait bien des restes du corps d'un nouveau-né.

Les aveux

Pendant que M. Morlet poursuivait son enquête, M. Morellon, commissaire, chef de sûreté, se transportait rue Edouard Vaillant. Les deux magistrats interrogèrent la « marâtre » qui leur tint tête pendant près d'une heure. Enfin, n'en pouvant plus et à bout d'argument elle entra dans la voie des aveux.

Elle reconnut que, voulant se débarrasser de l'enfant, elle le jeta vivant dans les flammes.

Poursuivant ses confidences, elle avoua être déjà mère d'un enfant d'un an, actuellement en nourrice au Chesnaye (Seine-et-Oise. En ce qui concerne la petite victime, elle dit que, se trouvant dans cette région, elle avait été séduite par un militaire originaire du Nord, en garnison à Versailles. Puis ce fut l'abandon. Germaine Grash entrevoyant l'avenir sous un jour sombre avec deux jeunes bouches à nourrir et pour ne « pas faire un nouveau malheureux », suivant ses déclarations, décida de supprimer le petit être qui devait naître.

Ce qui l'incita également à commettre ce geste criminel, c'est que, dernièrement elle rendit visite aux parents du soldat, son ex-ami. Après avoir mis ces derniers au courant, elle fut simplement battue et mise à la porte.

Avant d'être déférée au Parquet de Lille, la criminelle a été conduite à l'Hôpital « La Fraternité » où elle restera en traitement jusqu'à son complet rétablissement. Le petit corps carbonisé a été déposé dans les locaux de la Sûreté en attendant la décision du Parquet de Lille.

Le Parquet sur les lieux

Mis au courant le Parquet de Lille décida de faire une descente sur les lieux A 15 h. 30, arrivaient à Roubaix, MM. Le Foyer, juge d'instruction ; Laleb, substitut au Procureur de la République et Brierre, greffier. Ils se rendirent à la maison du crime en compagnie de M. Morlet, commissaire-enquêteur ; M. Morellon, commissaire, chef de la sûreté ; MM. Lussiez, secrétaire et Achille Nisse, inspecteur de la sûreté.

Les magistrats procédèrent à l'interrogatoire des propriétaires qui ne purent que répéter les déclarations faites. Après avoir visité toutes les pièces, ils se retirèrent en emportant un rondin de bois sur lequel apparaissaient des traces suspectes semblant être du sang, ce qui laisserait supposer que la mégère aurait assommé son enfant avant de le brûler.

Les membres du Parquet se rendirent ensuite à l'Hôpital « La Fraternité » et la femme Germaine Grash fut entendue à nouveau. Elle confirma ses aveux.

LA RÉORGANISATION DE LA BANQUE POPULAIRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU NORD

Cette banque vient d'être réorganisée et M. Louis Christiaens, président de Chambre au Tribunal de Commerce de Lille, président de la Fédération des Groupements Commerciaux et Professionnels du Nord, conseiller du Commerce extérieur, a été nommé président de son Conseil d'administration qui est composé, en outre, de MM. Pierre Castelain, conseiller municipal de Tourcoing; Albert Coustenoble, juge au Tribunal de Commerce de Lille, président de la Chambre des Métiers du Nord, président de l'Assemblée des présidents des Chambres de Métiers de France ; André Fleury, président d'honneur de la Banque Populaire Industrielle et Commerciale du Nord de la France le 21 avril 1938 ; Paul Froment, négociant en bestiaux à Avesnes-sur-Helpe ; Louis Lantoine, directeur général de la Compagnie Française d'adduction et de distribution d'eau à Arras ; Pierre Lombrez, membre de la Chambre de Commerce de Lille, président du Syndicat général de la Bourse de Commerce de Lille ; Léon Marescaux, député du Nord, vice-président de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Louis Missu, président du Syndicat de l'Epicerie en gros du Nord de la France; Auguste Petit, ancien président du Tribunal de Commerce d'Abbeville ; Edouard Roussel, sénateur du Nord ; Gustave Scrive-Thiriez, conseiller général, maire de la Madeleine-lez-Lille.

A cette occasion, on nous prie d'annoncer que le mardi 31 mai, M. Paul Jacquier, ancien ministre du Travail, sénateur, président des Banques Populaires de France viendra à Lille accompagné de M. Henri Clerc, commissaire du Gouvernement et de M. Montfayon, directeur du Crédit Populaire de France. Ces personnalités visiteront la Chambre de Commerce de Lille puis seront reçues à la Préfecture par M. Carles.

FATALE MÉPRISE DANS UN BOIS A ROUSIES

Pris pour un braconnier, un jeune homme qui cherchait du muguet est gravement blessé par un garde chasse

Me Levecq, notaire à **Maubeuge**, est propriétaire à **Rousies** du vaste bois du « Bon Père » et a loué le droit de chasse à quelques personnes de la région.

Les braconniers assez souvent ne se font pas faute d'opérer fructueusement dans le bois et de chercher sans distinction de gibier à plumes et le gibier à poils en dépit des surveillances qui sont exercées. Cette hantise des braconniers a causé cette semaine un petit drame vraiment navrant.

En cherchant du muguet...

Plusiers actionnaires de la chasse du bois du « Bon Père » circulaient sous la feuillée où ils assistaient à quelques démonstrations de piégeage.

A la même heure, trois personnes de Rousies : M. Louis Delhaye, 32 ans, demeurant rue d'Assevent, son beau-père M. Paul Dordet, et un ami, M. Auguste Lesaffre, profitaient d'une journée de repos pour aller chercher du muguet. Ce sont d'honnêtes gens, bien considérés et ne s'étant jamais livrés au moindre braconnage, toutefois ils passèrent outre à l'interdiction de circuler dans le bois et entrèrent sous les arbres où abondaient les blanches clochettes. Soudain, comme ils étaient assis sur le bord d'une allée, ils entendirent du bruit, c'était le groupe de chasseurs qui approchait. Ils pensèrent avoir affaire à des concurrents chercheurs de muguet et se levèrent en hâte pour se rendre à un endroit bien pourvu de fleurs afin d'arriver avant les autres.

Pris pour un braconnier

M. Lefebvre, brusquement, aperçut le garde qui avait pris un raccourci. Celui-ci qui était armé d'un pistolet fit les sommations : « Arrêtez-vous ou je tire ».

M. Lefebvre s'arrêta sur place, mais passant outre à l'ordre, plus jeune, plus agile et sans doute dans l'intention d'éviter un procès-verbal, M. Delahaye continua à courir malgré les appels du garde. Soudain un coup de feu éclata, suivi d'un cri de douleur. Le fuyard venait de recevoir dans le dos une balle qui, pénétrant sous l'omoplate droite, était allée se loger dans le thorax.

Chancelant, il revint près du groupe des chasseurs, qui attirés par la détonation étaient accourus. « Je suis blessé », dit-il tout pâle, et déjà son veston se tachait de sang. On lui porta secours, une auto l'emmena chez lui où le docteur Lanthier vint le soigner et a réservé jusqu'ici son diagnostic.

L"enquête

M. Pilleur, maire de Rousies, mis au courant de la chose, vint sur place recueillir quelques renseignements et avertit la gendarmerie de Maubeuge. Les gendarmes Pouille et Roger vinrent procéder aux constatations et ouvrirent une enquête. Ils avertirent enfin le Parquet d'Avesnes. M. Noclercq, procureur de la République, est venu hier à la fin de l'après-mid et en compagnie du lieutenant de gendarmerie Feryn, s'est rendu dans le bois, a examiné les lieux, a entendu le blessé et a recueilli plusieurs témoignages importants.

Le garde, tout de suite après le coup de feu, déclara qu'il avait cru avoir affaire à des braconniers, mais il ne comprenait pas comment le fuyard avait pu être atteint, car il affirmait avoir tiré en l'air en manière d'avertissement. Il pense « que la balle a ricoché ».

Le Parquet procédera vraisemblablement à la reconstitution de la scène avant de poursuivre judiciairement l'affaire.

LES NOCES D'OR des époux Ogez-Logny, à l'Hôtel-de-Ville de Lille

Les époux Ogez-Logny, âgés l'un et l'autre de 73 ans, habitent **Lille** depuis 29 ans, ont trois fils mariés qui ont eux-mêmes trois enfants.

A ces titres divers, M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, et son Conseil Municipal ont tenu à recevoir samedi à l'Hôtel de Ville de Lille, à l'occasion de leurs Noces d'Or — car cinquante ans de mariage, celà mérite d'être fêté — les époux Ogez-Logny, et leur belle famille.

M. le Maire était entouré en cette occasion de MM. Broux, Corbu, Farvacque, Gisselaire, Martin, Notermann, conseillers municipaux.

La réception, très cordiale, eût lieu dans la salle des Mariages.

M. Charles SAINT-VENANT, de façon très amicale souhaita la bienvenue à M. et Mme Ogez-Logny. Il établit adroitement un parallèle entre le souvenir que conserveront les petits-enfants des bénéficiaires de cette cérémonie, du passage du 43e R. I. devant l'Hôtel de Ville, à l'occasion du tri-centenaire de ce régiment, et la célébration des Noces d'Or de leurs grands-parents, en ce même Hôtel-de-Ville. Tout celà le même jour.

M. le Maire félicita ensuite M. et Mme Ogez, de leur vie de labeur, qui leur permit d'élever une belle famille. « Nous vous accueillons —dit-il — simplement, mais sincèrement, et nous espérons pouvoir bien célébrer vos noces de diamant Je souligne nôtre joie et nôtre fierté. »

M. Charles SAINT-VENANT, remit ensuite la « grande médaille de vermeil » de la Ville de Lille, aux vieux époux.

On prit les vins d'honneur, après quelques mots de remerciements de M. et Mme Ogez-Logny, puis, dans le cadre intime de la famille, la fête se continua délicieusement.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
les sports du nord
le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 40 cent.

UNE JEUNE FEMME ET SA FILLETTE MEURENT CARBONISÉES A SAINT-QUENTIN

Vers une heure du matin, un tragique incendie a éclaté à l'extrémité Sud de la ville, dans une de ces maisons provisoires bâties aussitôt la guerre, 330, route de Paris, et habitée par les époux Le Roux-Desmadryl et leurs deux enfants, un garçonnet de huit ans et une fillette de six mois.

Les pompiers firent diligence, mais furent absolument impuissants à enrayer un sinistre qui se développait avec une rapidité foudroyante. La baraque flambait littéralement et en quelques instants tout fut détruit.

Mme Le Roux, 28 ans, et la petite Francine, âgée de six mois, étaient restées dedans. On retira des décombres fumants le corps carbonisé de la maman. On ne put retrouver les restes du bébé, calcinés dans le sinistre foyer.

M. Le Roux, lui, avait pu tout juste fuir à travers les flammes, après avoir enlevé du lit son petit garçon, qu'il dut jeter à l'extérieur pour tenter de sauver sa femme et le bébé. En vain, hélas !

Et le malheureux a été, dans cet effort surhumain, grièvement brûlé sur tout le corps, ainsi que le garçonnet.

On ne sait comment cet effroyable sinistre a éclaté. M. Le Roux suppose que sa femme, au moment de donner le lait au bébé, éprouva la nécessité de remplir une lampe à essence allumée et que le bidon prit feu et explosa, inondant la pièce du dangereux liquide enflammé.

Ce n'est pas la première fois que pareille tragédie est à déplorer à Saint-Quentin. Maintes fois, depuis la guerre, des baraquements ont flambé comme du papier. Il y a quelques années, dans la cité de Remicourt, toute une famille périt dans les flammes d'une baraque en bois.

On ne s'explique pas que, dans une ville où tant de logements demeurent vacants, des baraques insalubres et dangereuses, qui n'avaient de raison d'être qu'au sortir de la guerre, alors que la population était sans abri, soient encore habitées après vingt ans !

A JUVINCOURT, UNE MÈRE NOIE SES TROIS ENFANTS

On pense que la malheureuse a agi dans une crise de folie

Cet après-midi, vers 14 h., les habitants d'un village de la Vallée de l'Aisne appelé **Juvincourt** voyaient partir comme pour faire une promenade une jeune femme de la localité Mme Adèle Fauvet née Moret, 24 ans, accompagnée de ses trois enfants, Paule, 4 ans, Arlette, 2 ans et Guy, 1 an, ce dernier dans sa voiture.

Vers 16 h., ils la voyaient revenir seule et sans voiture. En arrivant sur la Place elle s'évanouit. Des voisins se précipitèrent, c'est alors qu'hébétée elle leur avoua qu'elle venait de jeter ses trois enfants à l'eau, dans un ruisseau qui court à 500 mètres du village. On devait les découvrir quelques instants plus tard asphyxiés dans un trou d'eau.

La mère criminelle qui n'a pu agir que sous l'empire de la folie n'a donné aucune explication à ce geste horrible.

Le Parquet de Laon est sur les lieux.

LE TIRAGE DE LA DERNIÈRE SÉRIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES AURA LIEU A BELFORT LE SAMEDI 18 JUIN

Les services de distribution de la Loterie ne subiront pas d'interruption

Le comité directeur vient de décider que le tirage de la huitième série de la Loterie des Régions libérées aura lieu le samedi 18 juin à Belfort.

Ensuite, le Comité se transformera pour émettre sous une forme aussi nouvelle qu'attrayante, des dixièmes « Régions libérées » de la Loterie Nationale sous le contrôle officiel du groupement des maires du Nord et de l'Est.

Cette organisation est poursuivie activement pour éviter toute interruption dans le fonctionnement des services d'approvisionnement dont le public et les vendeurs ont bien voulu reconnaître la perfection et les avantages.

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS, A ROUBAIX

La F. N. C. R., rappelle à tous ses membres, que le Congrès se terminera par un grand banquet présidé par les hautes personnalités qui prendront part à cette manifestation le dimanche 5 juin. Prix du banquet : 20 fr.. Se faire inscrire à M. Dogimont, 12, rue du Maréchal Foch à Roubaix.

Lundi 6 juin, les Congressistes profiteront de leur venue dans le Nord pour se rendre à Londres déposer une couronne sur la tombe du Soldat Inconnu Anglais.

Prix du voyage, déjeuner, visite de Londres en autocar pullmann, 275 fr. tout compris Lille-Londres-Lille.

Prendre renseignements à M. Klébert Sory, président F.N.C.R., Mairie de Roubaix.

M. Fonteny, président national de la F.N.C.R., commandeur de la Légion d'honneur, nous communique que cette grandiose manifestation des Combattants Républicains sera placée sous la haute Présidence de M. Lebas, ancien ministre, maire de Roubaix ; MM. Rivière, Rivollet, Lasalle, anciens ministres des Pensions ; Espiard, chef de Cabinet au Ministère des Pensions ; Carles, Préfet du Nord ; Louis Pierard, député Belge ; Gibons, de l'Union des Mutilés ; Alric, directeur de l'Ecole de rééducation de Roubaix.

Les sections de l'arrondissement de Lille avec leurs drapeaux doivent se grouper au 120, rue de Paris, à Lille à 9 heures. Départ Gare de Lille, 9 h. 20. Prix du billet 3 fr. 50.

LE TRI-CENTENAIRE DU 43e R. I.

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Les quatre « Mousquetaires du Roy » gardant l'entrée de la Citadelle de LILLE. (Ph. Révéil)

Il ne pouvait naturellement être questions de lancer les troupes les unes contre les autres, au cours d'une série d'opérations. Les plaines, couvertes d'un épais tapis de verdure fragile ne se prêtaient d'ailleurs pas à ce genre d'exercice. D'autre part, les conditions du progrès technique actuelles permettent au commandement — qui sait d'avance ce qu'il veut faire et doit faire — de tracer le scénario de la bataille et de le faire discuter — commenter plutôt — ensuite par ceux des officiers et sous-officiers qui, éventuellement, en seraient les acteurs. Le problème posé hier aux 1.000 à 1.200 officiers et sous-officiers des écoles de perfectionnement de la première région était en somme celui-ci :

« Un ennemi supposé, venu rapidement de l'Est, s'est arrêté au long de la frontière belge. Il a même forcé la ligne entre Ascq, Sainghin et Lesquin, où une fissure s'est produite.

» Pour résister à cet envahisseur, deux bataillons d'infanterie, avec fusiliers-mitrailleurs, enginistes, aviation, batterie d'artillerie, venus de **Béthune** (supposé), ont occupé une première et une deuxième ligne défensive, face à la fissure faite.

» Que résultera-t-il des dispositions prises par le colonel Bornecque, commandant le 43e R. I. qui, hier, dirigeait la manœuvre ? »

C'est sur ce thème que se déroulèrent les exercices de troupes, exercices auxquels prirent part deux pelotons de motocyclistes de **Saint-Omer** (représentant l'ennemi) les deux bataillons du 43e, partis jeudi de **Valenciennes** et qui, dans la nuit de vendredi à samedi cantonnèrent à **Sainghin-en-Mélantois**, une batterie du 15e d'artillerie de **Douai** et une escadrille du Centre militaire de **Lesquin-Ennetières.**

A Lezennes

Dès 17 heures, au P. C. de Lezennes, le général Dosse, membre du Conseil supérieur de la Guerre accompagné du général Doumenc, commandant la première région, accueillait les officiers supérieurs, MM. les généraux De Camas, Harduin de Grosville, les colonels Bornecque, Genoudet, Gastet, Robyn, président du Cercle des O.-R. de Roubaix, les lieutenants-colonels Manceron, chef d'E. M. de la première division, Leguillette, commandant la gendarmerie, Fortet, Grotard, Lenglet, tandis que sur la place du petit village on remarquait encore le commandant de gendarmerie Pierron et les capitaines Meurs, de Lille, Olivier, de Roubaix, Dubois, de Douai, le commandant Vandenbusche, de Lille, et parmi les nombreux officiers, Me Philippe Kah, capitaine, à Douai, Huyghe, lieutenant, le capitaine Masson, des officiers français venus de Bruxelles, d'autres du Maine-et-Loir, etc...

Et la manœuvre de troupes, et l'exercice de cadres, se déroulèrent tels que le voulait le haut commandement.

A 10 h., au « Camp français », au faîte du petite fort désaffecté, situé entre Lezennes et Sainghin, le général Dosse présidait ensuite la « critique » de la manœuvre, félicitait tout spécialement les soldats, sous-officiers et officiers des deux bataillons du 43e R. I. en résidence à **Valenciennes.**

Ainsi que l'escadrille d'avions militaires de **Lesquin-Ennetières** dont les pilotes firent preuve de virtuosité, pour ne pas dire « d'audace ».

A travers Lille

11 heures 15 sonnaient, quand du champ de manœuvre de Ronchin, les cinq bataillons du 43e R. I. prenaient le départ. Après une rapide revue par le colonel Bornecque, commandant le régiment. Les troupes à la tête desquelles se trouvait la belle musique que commande le capitaine Tournon, s'ébranlèrent dans la direction de la rue de Douai et l'Hôtel de Ville.

Le défilé des cinq bataillons devant l'Hôtel de Ville

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, une foule nombreuse s'est massée. A 11 h. 30, arrive M. Carles, préfet du Nord accompagné de M. Gazagne, secrétaire général de la Préfecture du Nord que salue M. Ch. Saint-Venant, député-maire. Quelques minutes plus tard, d'une voiture de l'Etat-Major, descendent les généraux Dosse, membre du Conseil Supérieur de la Guerre : Doumenc, commandant le 1er corps d'armée ; De Camas, commandant la division ; Hardouin de Grosville, commandant le secteur fortifié de l'Escaut.

Parmi les autres personnalités, on remarque M. Louis Masson, député ; Bertrand, Gaston Willems, adjoints au maire; de nombreux conseillers municipaux M. Planque, secrétaire général ; Masson, président du Tribunal Commerce ; le commandant de gendarmerie Pierron. M. le Colonel Gastet se trouve à la tête d'une importante représentation d'officiers de l'Etat-Major de la 1re région ; M. le Lieutenant-Colonel Grotard représente les officiers de réserve.

Après une longue attente, l'on entend les accents d'une marche entraînante que joue la musique du 43e. Le régiment s'engouffre dans l'étroite rue Molière et parvient devant l'Hôtel de Ville.

Tandis que M. le Colonel Bornecque salue du sabre les personnalités, la musique se détache pour venir se placer face à l'Hôtel de Ville.

C'est alors le défilé rapide des compagnies, de leurs engins d'accompagnement Les soldats au passage, saluent de la tête, les officiers supérieurs

Le colonel Bornecque suit, puis le drapeau du régiment porté par le lieutenant Rogeré et sa garde, une compagnie de cyclistes précède les deux bataillons venus de Valenciennes. Les soldats sont en bleu horizon en tenue de campagne avec sacs et musettes. Ils défilent par rangs de neuf dans un ordre impeccable. Les groupes de mitrailleuses, obusiers et canons de 25 passent par intermittences, sous les regards curieux de la foule.

Les troupes acclamées s'éloignent vers la rue Saint-Sauveur et la rue de Paris pour gagner le centre de la Ville et la Citadelle.

Sur le perron du Théâtre, les Anciens du 43e et leur Conseil d'administration que préside M. Vandrepotte ainsi que les Carabiniers belges se sont massés.

Midi est sonné et les bureaux, magasins ont libéré leurs employés. Grand Place, rue Nationale, les maisons ont été largement pavoisées. Une quintuple haie de curieux, d'amis, acclament les « petits soldats ». Tout au long du parcours, des cris de « Vive le 43e » retentissent.

Mais la forêt de baïonnettes disparaît vers les frondaisons du Champ de Mars. La tête du défilé a déjà franchi la porte de la Citadelle.

Un plantureux repas a été servi aujourd'hui aux soldats à leur grand contentement.

Une cérémonie du Souvenir franco-belge

Les Anciens du 43e ont accueilli à 10 h. 30 à la Gare de Lille, les Carabiniers du Prince Bauduin de Bruxelles, que conduisaient le lieutenant Sayoen, officier d'éducation physique et le chef Poncelet. L'équipe des Carabiniers devait ainsi que nous le relatons par ailleurs, rencontrer l'équipe de football du 43e R.I. que dirige le lieutenant Lavoine.

Quelques instants après, les Anciens du 43e et les Carabiniers allèrent s'incliner, avenue du Peuple Belge devant la statue du jeune héros Trulin, au pied de laquelle ils déposèrent des fleurs.

Les militaires du 43e R.I. sont de gais lurons... ...Sur un théâtre de verdure de la Kermesse, on raconte à la foule amusée, maints quolibets et joyeuses chansons. (Ph. Révéil)

Une véritable kermesse flamande...

Quels efforts ont été faits par les soldats pour « construire » la kermesse flamande. Chaque compagnie a rivalisé de brio et d'intelligence. Chacune, en effet, a voulu aider par son travail les Anciens du 43e, à rendre ces fêtes éclatantes. Le bénéfice, on le sait, ira droit à la Mutuelle Maternelle du 43e et à l'Œuvre des Berceaux Militaires. Plus de quinze cents soldats du régiment, en effet, sont mariés, la plupart pères de famille ; les secours, comme l'on pense, sont bien accueillis par les jeunes épouses et les tout-petits.

...gardée par les Mousquetaires du Roy

...C'est un franc, svelte et grand gaillard qui vous accueille au poste de garde. En uniforme comme vous n'en verrez jamais plus, celui des Mousquetaires du Roy de l'époque de Louis XIII, avec un large chapeau noir à plume rouge qui laisse voir de longues boucles de cheveux. Cet uniforme, de couleur gris, aux formes vagues déployant ses dentelles, ne manque pas de curiosité. Dans la main, tout souriants, ces mousquetaires tiennent la longue hallebarde.

A l'intérieur de la salle d'honneur, le livre d'or a été signé déjà par plusieurs éminentes personnalités. M. Saint-Venant a tenu à rendre visite, hier après-midi, aux soldats.

Mais dans la vaste cour centrale, les « baraques » de feuillage ont surgi comme par enchantement. De certaines d'entre elles monte une odeur alléchante de frites chaudes ; plus loin, d'une vaste tente fusent des éclats de rire, saluant la déclamation d'un joyeux refrain...

« ...Le militaire ne doit pas s'en faire
Tout ira bien et la classe viendra... ».

C'est Mimile et Nénesse, qui organisent un café-concert avec le concours de l'accordéoniste Gilbert Faidherbe et l'ensemble des chanteurs de la Compagnie régimentaire mitrailleuse et engins. Tous sont amateurs, accordéonistes, trompettistes. L'ensemble est la véritable Cabane Bambou de la chanson, les joyeux soldats ont d'ailleurs revêtu le costume de nos pères : le large pantalon bouffant rouge, la veste bleu foncé à boutons dorés et le plat képi rouge. L'enthousiasme est à son comble, c'est le moment de la bonne humeur. Un tableau indique d'ailleurs qu'à la 10e Compagnie « y a de la joie ». Plus loin il y a des loteries pour les tout-petits, des jeux de toutes sortes, le Théâtre Négrier, le lapinodrome, ici la dame fortune vous sourit.

Dans le fond de la cour « La Licorne », reproduction du Royal Vaisseau, repose ensablé sur sa coque colorée. Un dragon est à la proue. La voilure se détache très fine.

Rien n'a été omis pour distraire le public, même un thé dansant.

« Les Petits Rats Lillois » à la Citadelle

Au cours du thé dansant qui a diverti le public dans l'ancienne chapelle de la Citadelle, « Les Petits Rats Lillois », sous la direction de Mme G. Desmedt, se sont particulièrement distingués. On a applaudi tour à tour Mlles Edith Jacobs et Yvonne Verhamme, dans « Vie d'Artiste », Simone Dufaux dans « Fantaisie chinoise », Danielle Bouquet dans « La mort du Cygne » de Saint-Saëns. Colette Jacobs dans « Poupée moderne » et enfin « La parade des soldats de bois » par un ensemble de dix fillettes.

Pendant la kermesse, qui a été, hier après-midi, contrariée par le mauvais temps, mais qui connut malgré tout une affluence nombreuse de visiteurs, se sont déroulés les assauts d'escrime entre les équipes militaires belge et française, qui disputent la Coupe de M. le Colonel Bornecque. Un match de football, dont nous rendons compte par ailleurs, a également eu lieu.

Une retraite telle qu'on n'en vit plus depuis longtemps...

Alors qu'apparaissaient lentement les lumières de la ville, une joyeuse retraite aux flambeaux parcourut les principales artères de la ville, de l'Esplanade à la Grand Place, puis traversa le quartier de Saint-Sauveur et, par la rue Gambetta, regagna la Citadelle.

La Musique du 43e R. I. entraînait dans son sillage deux compagnies du régiment, les Anciens du 43e R. I. et une foule amusée. Partout les rues étaient embrasées de feux de bengale et de chaleureuses ovations saluaient l'arrivée des jeunes troupiers.

Cette réjouissance de bon aloi rappelait les retraites, auxquelles participaient les petits chasseurs, ainsi que se souviennent les vieux Lillois. — J. P.

Ce matin, revue des troupes au Champ de Mars

A 9 h. 15 : avenue du 43me, rassemblement des Anciens du 43me, formation du cortège pour se rendre à la Citadelle. Ordre de marche : drapeau de la société et sa garde ; plaque du souvenir ; Conseil d'administration ; membres de la société ; Anciens du 43e non-sociétaires.

A 9 h. 30 : à la citadelle, cérémonie militaire : Honneur au drapeau du 43e ; Dépôt de la plaque du souvenir au monument à nos morts, par la société ; Reformation du cortège.

A 10 heures : au champ de Mars (Esplanade), revue des bataillons du 43e, par M. le colonel Bornecque, commandant le régiment. A l'occasion des fêtes du Tricentenaire, les bataillons de Valenciennes et du Secteur fortifié se déplaceront à Lille.

b) Remise au Colonel de la reproduction du premier drapeau du régiment « Royal des Vaisseaux », par la Société des Anciens du 43e.

c) Remise du nouveau drapeau par le Colonel à la garde d'honneur, qui sera en tenue de l'époque.

d) Défilé des troupes et des anciens du 43e.

Pour la revue, un emplacement spécial sera réservé : 1. Aux Anciens du 43e qui ne pourraient se rendre à la citadelle et assister au défilé ; 2. Aux délégations des Sociétés de Mutilés, d'Anciens Combattants et Anciens Militaires, accompagnés des drapeaux ou étendards. Les délégations sont priées de se rendre directement au champ de mars, pour 9 h. 30.

La Kermesse et le Gala de clôture

De 14 h. à 19 h. : A la Citadelle, continuation de la kermesse flamande ; prix d'entrée : 1 fr.

De 19 h. 30 à 21 h. : Cour de la Citadelle (La scène représentera la reconstitution d'un ancien vaisseau) : Gala de clôture, avec le concours de la Musique du 43e, sous la direction du chef de musique, Capitaine Tournon, de la Troupe des Concerts du Nord et de la Chorale des Anciens du 43e R.I., sous la direction de M. Raoul Erge, président de la commission des fêtes de la Société des Anciens du 43e. — Au programme : « Le 43e à travers les Siècles », audition-revue de chansons et airs militaires ; présentation des uniformes du régiment depuis sa création. — Prix d'entrée : 3 fr. (gratuite pour les militaires du 43e).

Tombola : Le tirage de la tombola, comportant de nombreux lots (autorisée par arrêté en date du 7 avril 1938, de M. le Préfet du Nord) sera effectué par Me Bauchet, le 31 mai, à 14 h., à la Citadelle.

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 29 mai 1938. — Soleil : lever à 3 h. 56 ; coucher à 19 h. 40 — Lune : lever à 3 h. 47 ; coucher à 19 h. 43.

Aujourd'hui : Saint Maximin. — Demain : Saint Ferdinand.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 28 mai à 16 h. 45 : Baromètre : 751 m/m ; hausse depuis la veille à 17 h. 45 : 1 m/m 8. — Thermomètre : fronde, 12°5 ; minima, 11°2 ; maxima, 16°9. — Etat hygrométrique : 85. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : 2 m/m 5. — Direction du vent : Sud ; force : assez fort. — Direction des nuages: Ouest. — Etat du ciel : couvert. Prévisions pour la journée de dimanche : frais, éclaircies, pluies.